

La population congolaise : situation et perspectives ⁽¹⁾

■ Léon de SAINT MOULIN, S.J.

(¹) Texte légèrement remanié d'une conférence donnée le 2 février 2010 dans le cadre des Grandes Conférences du Cinquantenaire organisées par le Commissariat Général au Cinquantenaire. Nous remercions cette institution de nous avoir autorisé à publier ce texte.

La population congolaise est mieux connue qu'on ne le dit habituellement. Pour le montrer, je dirai d'abord un mot des sources de nos connaissances à son propos. Pour en présenter ensuite la situation et les perspectives, j'aborderai successivement

- l'évolution du chiffre de la population du pays,
- la répartition de cette population sur l'espace national et
- le réseau urbain, devenu une armature de l'unité nationale.

Les sources

Les recensements administratifs sont un simple décompte du nombre d'habitants. On les critique en les comparant les uns aux autres, mais ils ne permettent en général aucune véritable analyse démographique, c'est-à-dire, par exemple, le contrôle de la cohérence entre la structure par âges et le rythme de croissance supposé par rapport aux autres recensements. Sur base des connaissances ultérieures, on montrera que les progrès qui apparaissent dans les premiers recensements de l'époque coloniale, dont les chiffres passent de moins de 7 millions en 1920 à 10 millions en 1936 traduisent non un accroissement de la population, mais une amélioration progressive de la qualité des recensements. Dans les années 1950, par contre, les recensements administratifs avaient atteint un niveau respectable (²).

Après l'indépendance, les premiers recensements administratifs appellent une critique serrée, car on y trouve des chiffres farfelus, mais on se méprendrait en généralisant cette appréciation à tout le travail des agents

(²) Les chiffres en sont publiés annuellement jusqu'au niveau des territoires dans CHAMBRE DES REPRESENTANTS, *Rapport aux Chambres législatives belges sur la situation du Congo Belge pendant l'année...*, Bruxelles, 1917-1958.

■ Jésuite. Professeur émérite et Membre du CEPAS.
Email : desaintmoulin@gmail.com

territoriaux et de ceux qui les encadrent. Le recensement administratif de 1970, en particulier, a été réalisé avec une mobilisation et un soin exceptionnels. Nous en avons publié et analysé les résultats dans l'*Atlas des Collectivités du Zaïre*, paru aux Presses Universitaires du Zaïre en 1976. Nous en avons tiré auparavant une *Carte de densité de la population* qui nous avait été demandée par le Département du Plan et qui a été publiée par l'Institut Géographique du Zaïre en 1973. Ce recensement a été la preuve que l'administration avait alors largement repris le contrôle de tout le territoire national.

L'analyse d'une population est cependant moins une question de chiffres de population que de structures. A la période coloniale, les connaissances démographiques trouvent leur appui fondamental dans les grandes enquêtes démographiques de 1955-1957, après d'autres qui étaient plus limitées.

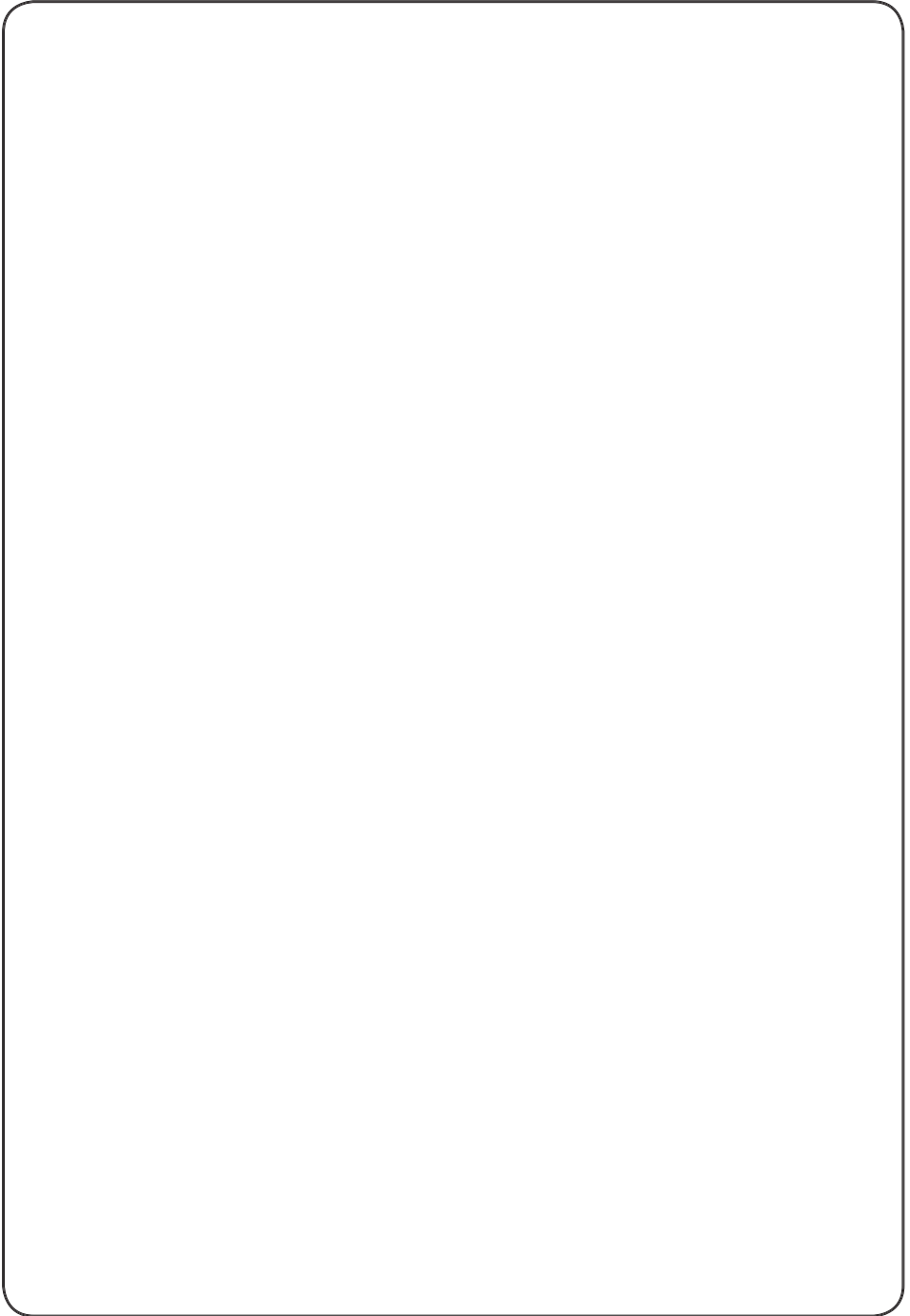
Après l'indépendance, la source la plus riche, qui éclaire d'ailleurs toute l'histoire de la population, est le *Recensement scientifique de la population - juillet 1984*. Il aboutissait au chiffre de 30.729.443 habitants, dont la ventilation est donnée jusqu'au niveau des groupements⁽³⁾. Mais, sa force est surtout de présenter un lot de 24 tableaux par entité jusqu'au niveau des districts et des villes. Ce sont ces données structurelles, publiées de 1991 à 1995 qui permettent de retracer avec beaucoup de vraisemblance l'évolution de la population du pays et d'évaluer les diverses informations qui ont été collectées à son propos depuis 1984.

(3) La publication complète comporte 22 fascicules. La nomenclature des groupements ne correspond que partiellement à la liste officielle des entités administratives. Beaucoup de «groupements» du recensement sont simplement des aires de dénombrement.

Le mouvement de la population

Un graphique présente l'évolution générale de la population du Congo. Le trait noir indique l'évolution des chiffres des recensements de 1915 à 1958, puis ceux de 1970 et 1984. Le trait rouge qui lui est superposé est l'estimation que nous proposons de l'évolution réelle. L'échelle verticale est logarithmique, ce qui signifie qu'une évolution en ligne droite correspond à un taux d'accroissement constant. Ce taux est d'autant plus élevé que la droite se redresse davantage.

En portant d'abord l'attention sur les années du cinquantenaire, le graphique (p. 265) indique que la population du Congo était légèrement sous-évaluée en



1958, lors du dernier recensement complet de la période coloniale, et quelque peu surestimée en 1970. Nous considérons, par contre, que le chiffre du recensement scientifique de 1984 reflète correctement la réalité. La ligne de croissance dessinée en rouge a été prolongée jusqu'en 2010. Il en ressort que la population du Congo, qui était de l'ordre de 14,8 millions d'habitants au moment de l'indépendance, est aujourd'hui passée à environ 69 millions. Nous sommes donc 4,7 fois plus nombreux que ceux qui ont vécu la proclamation de l'indépendance.

Même si les conditions de vie sont peu satisfaisantes, un tel accroissement suppose une production alimentaire accrue, un élargissement considérable de la distribution d'eau et des transports intérieurs. Ils sont aussi le fruit des progrès médicaux, particulièrement de la mise au point de nouveaux vaccins, notamment contre la rougeole en 1960, et plus encore du progrès de l'éducation. Les mamans savent beaucoup mieux qu'en 1960 comment traiter et soigner leurs bébés. Une évolution particulièrement éloquente est celle du nombre de finalistes de l'enseignement secondaire : ils n'étaient que 450 pour tout le pays en juin 1960 ⁽⁴⁾ ; en 2009, il y a eu 414.000 candidats aux examens d'Etat.

(⁴) *Où en est l'enseignement au Congo ?* Kinshasa, Bureau de l'Enseignement Catholique, 1960, p. 16.

Nous pouvons situer ce mouvement dans une évolution plus large. Le recensement scientifique de 1984 a établi que le taux de croissance de la population de l'ensemble du pays était alors de 3,1 % par an, ce qui signifie un doublement en 23 ans. Les grandes enquêtes démographiques de 1955-1957 avaient surpris tout le monde en établissant un taux de croissance naturelle de l'ordre de 2 % par an, alors que c'était le manque de main-d'œuvre qui préoccupait les dirigeants. Le budget colonial a dépensé plus pour la santé que pour l'éducation jusqu'en 1954 ⁽⁵⁾. Ce qui apparaît aujourd'hui, et que les premières enquêtes démographiques avaient déjà suggéré, est que, à l'échelle du pays, la population était stagnante à la fin des années 1920 et a ensuite commencé à augmenter très lentement. Le taux de croissance n'a atteint 1 % qu'en 1947 et 2 % au milieu des années 1950. Ce sont ces données structurelles, plus que le nombre d'habitants, que notre graphique met en lumière. La forme de la courbe de la population depuis les années 1880 a d'abord été celle d'un déclin qui s'est ralenti jusqu'à se stabiliser au début des années 1920. Le mouvement s'est ensuite inversé lentement, puis redressé avec vigueur avec l'indépendance. Des éléments de freinage

(⁵) Calculs effectués à partir des chiffres publiés in *Les Cahiers de la Cour des Comptes pour les budgets de 1910 à 1958* (1923-1973), Bruxelles.

sont apparus depuis 1984 environ, non seulement à cause de la dégradation des conditions de vie et des guerres, mais suite au vieillissement de la population, dans laquelle il commence à y avoir beaucoup plus de personnes âgées que jadis.

Les données plus anciennes sont moins solidement établies. Si la population du Congo n'a plus décliné après 1920, elle n'a jamais été inférieure aux 10 millions d'habitants indiqués par les recensements des années 1930. Avant 1920, la population avait sensiblement diminué, sans doute surtout des suites de la maladie du sommeil, que les déplacements multipliés ont répandue parmi des populations sans défense. Dans la région qui s'étend de la vallée de la Ndjili à Kisantu, des témoignages bien documentés parlent de 80 % de la population qui auraient été emportés. Mais, les connaissances sont trop lacunaires pour une généralisation à l'échelle du pays. C'est pourquoi les estimations supposées par le trait gras continu sont, vers 1880 de 15 à 20 millions d'habitants, suivant que le recul global aurait été d'un tiers ou de moitié ⁽⁶⁾.

Pour les perspectives d'avenir, les indices sont nombreux qui permettent de vérifier que le taux de croissance de la population reste de l'ordre de 3 %. Tout le monde est frappé par le nombre élevé d'enfants qu'on rencontre partout et qui sont l'objet d'un désir de la majorité des parents. L'indépendance a été vécue comme une victoire qui ouvrait un avenir meilleur. Elle a suscité de grandes espérances, qui restent vivaces : la majorité des parents est convaincue que leurs enfants auront une vie plus belle que la leur. Le caractère exceptionnellement jeune de la population, lié à un taux d'accroissement exceptionnellement rapide, a été la découverte percutante de l'*Etude socio-démographique de Kinshasa 1967* : les personnes âgées de 45 ans et plus représentaient moins de 8 % de la population pour le sexe masculin et seulement 5,1 % pour le sexe féminin. Dans le recensement de 1984, les moins de 20 ans constituent 56,7 % de la population totale du pays.

Les perspectives d'avenir sont donc nécessairement celles d'une croissance qui restera rapide au moins pendant un quart de siècle ⁽⁷⁾. La structure par âges garantit qu'il y aura encore pendant ce temps une proportion élevée de jeunes parents et les attitudes culturelles ne se modifient pas en peu de temps. Nous

⁽⁶⁾ L. de SAINTMOULIN, «Essai d'histoire de la population du Zaïre», dans *Zaïre-Afrique* (septembre 1987) n° 217, pp. 389-407, et «What is Known of the Demographic History of Zaïre since 1885», dans B. FETTER, *Demography from Scanty Evidence. Central Africa in the Colonial Era*, Boulder and London, 1990, pp. 299-325 et 331.

⁽⁷⁾ S. NGONDO a Pitshandenge, L. de SAINT MOULIN et B. TAMBASHE, *Perspectives démographiques du Zaïre 1984-1999 et Population d'âge électoral en 1993 et 1994*, Kinshasa, 1992.

considérons comme certain que le Congo atteindra les 100 millions d'habitants d'ici moins de quinze ans, sans doute en 2023. A plus long terme, divers facteurs peuvent infléchir le mouvement, mais il est aussi certain que la population du Congo doublera encore après cette date dans une période d'approximativement 25 ans.

La répartition de la population

Les données précédentes, concernant l'ensemble de la population nationale, sont la base obligée de toute étude démographique, mais les situations peuvent être très différentes suivant les régions. Il importe donc de présenter aussi la répartition de la population dans l'espace. Cela s'impose d'autant plus que les zones de forte ou de faible densité sont en général des réalités fort stables et donc fort anciennes. Quand une zone de densité s'est créée, elle perdure en général pendant des siècles.

Des cartes de cette densité ont été dessinées pour le Congo depuis l'arrivée des explorateurs européens. On a ainsi une carte de 1908 ⁽⁸⁾, où une concentration

⁽⁸⁾ F. GOFFART, *Le Congo. Géographie physique, politique et économique*, 2^e éd., Ed. G. Morissens, Bruxelles, 1908, p. 94.

de population est indiquée le long des voies navigables, qui jouaient alors un rôle-clé dans le réseau des communications. Mais, on remarque aussi que le plateau de l'Ubangui et de l'Uele est déjà repéré comme plus peuplé que la cuvette centrale. La carte indique aussi les noyaux de densité du Mayumbe, du Kwilu et des hauts plateaux du Kasai. Il faut en outre relever la forte densité indiquée pour la dépression de l'Upemba. La frontière orientale du pays, du lac Tanganyika à l'Ituri est alors moins connue, mais la carte la dessine aussi comme appartenant aux zones de peuplement dense.

CARTE DE DENSITE DE LA POPULATION EN 1928

(⁹) J. de JONGHE,
«Territore et
population.
A p e r ç u
démographique»,
dans *L'essor
économique belge:
Expansion coloniale*,
vol. 1, Bruxelles,
1930, p. 81.

Une deuxième carte, de 1928, n'est guère plus précise et a l'inconvénient d'avoir été établie par territoire (⁹). C'est une unité trop vaste pour une carte du peuplement.

Elle n'en indique pas moins les deux zones de densité, du Mayumbe à Kabinda, en passant par le plateau des Cataractes, le Kwilu et le centre du Kasai, d'une part, et du lac Tanganyika à la frontière du Soudan, d'autre part. Il y a, en outre, des noyaux de peuplement dense autour d'Isiro (qui n'existe pas encore), au sud-ouest de Kisangani et sur le plateau de Gemena.

C'est à peu près la même situation qui est indiquée sur une carte réalisée sur base des données de 1938, c'est-à-dire, dix ans plus tard ⁽¹⁰⁾. Elle suggère cependant que le noyau de densité du sud-ouest de Kisangani avait été surévalué et qu'un renforcement de la population s'effectue dans le territoire de Bumba, où les HCB ont développé leurs plantations d'elais.

La carte de 1970 est établie sur une base plus fine, c'est-à-dire, sur les chiffres de population et de superficie par collectivité (secteur ou chefferie). Elle a ainsi pu faire l'objet d'études beaucoup plus approfondies ⁽¹¹⁾. Les zones de plus forte densité y sont celles qui ont déjà été définies, de Moanda à Kabinda et du Sud-Kivu à l'Ituri, mais le découpage plus fin des unités d'analyse fait apparaître des densités plus élevées que dans les cartes précédentes dans la cuvette centrale. Il montre par ailleurs que ce n'est pas tout le nord de la boucle du fleuve, de Mbandaka à Kisangani, qui est plus densément peuplé que la cuvette centrale : on y trouve aussi de larges étendues de forêts, où il n'y avait pas 2 habitants au km². L'analyse plus fine renforce aussi les zones de densité du Katanga et y fait apparaître de nouveaux foyers de densité à la périphérie des centres miniers et dans la région de Dilolo.

Les données du recensement de 1984 n'ont été cartographiées qu'au niveau des territoires. Mais, le recensement scientifique de 1984 a été étudié statistiquement jusqu'au niveau des collectivités. Les résultats de cette étude peuvent être comparés à ceux de 1970 et à une autre carte de densité de la population établie par Pierre Gourou pour l'année 1948. Ces analyses montrent que la concentration de la population rurale, c'est-à-dire, à l'exclusion des villes et des cités, s'est renforcée. La proportion de la population qui habitait dans des zones rurales de plus de

⁽¹⁰⁾ M. ROBERT, «Considérations suggérées par l'étude du milieu physique centre-africain», in *Université Libre de Bruxelles, Deux études sur le Congo Belge, Bruxelles (1945), carte hors texte.*

⁽¹¹⁾ L. de SAINT MOULIN, *Carte de densité de la population d'après le recensement de 1970 au 1:3.000.000, Kinshasa, 1973, et Atlas des collectivités du Zaïre, Kinshasa, 1976.*

20 habitants au km² est passée de 21,5 % en 1948 à 39,2 en 1970 et 47,6 en 1984. A cette dernière date, 37 % de la population rurale vivait sur 5,5 % de la superficie du pays et 43 % sur 10 % de cette superficie.

Ces données sont extrêmement importantes, car elles montrent qu'une même implantation peut desservir des populations de tailles très différentes suivant leur localisation. La route nationale n° 1, de Moanda jusque Kananga, est hautement prioritaire, dans la mesure où elle suit une crête de peuplement, profondément enracinée dans le passé et donc très stable pour l'avenir. A l'est, un axe asphalté s'impose aussi en priorité pour desservir la crête de peuplement allant du Sud-Kivu à l'Ituri. Ce tronçon serait valorisé davantage encore s'il est relié au grand marché constitué par le premier axe de densité. L'analyse des zones de densité invite ainsi à prolonger la route de Moanda à Kananga vers Mbuji-Mayi et Kabinda, puis par les noyaux relativement denses de Kasongo et du Sud-Kivu, en passant peut-être par le noyau de Kongolo au Nord-Katanga, et à rejoindre l'axe sud-nord que nous venons d'évoquer. Une route asphaltée parcourant cet ensemble serait comme l'épine dorsale et desservirait plus de la moitié de la population du pays. La valorisation du travail de cette population augmenterait d'autant le produit intérieur brut de la nation.

Des éléments complémentaires sont aussi suggérés par l'analyse de la répartition de la population. Au sud-est, le noyau de densité de la dépression de l'Upemba est extrêmement ancien. Des fouilles archéologiques de 1957-1959 et 1974-1975 ont établi son existence dès les années 800 ⁽¹²⁾. La zone bénéficie de la complémentarité entre la fertilité des basses terres de la vallée du Lualaba, selon le vocabulaire ancien, et des ressources des plateaux des Bianos à l'est et de Kamina à l'ouest. Relier cette dépression aux centres miniers du Sud-Katanga développerait des échanges prometteurs pour les uns et les autres et serait un élément de la liaison qui doit aussi être établie à plus long terme de Lubumbashi au Kasai. D'autres réseaux de liaison doivent également être conçus, notamment pour animer les populations des zones les plus denses des plateaux de l'Uele et de l'Ubangi.

(12) P. DE MARET, F. VAN NOTEN et D. CAHEN, «Radiocarbon dates from west central Africa : a Synthesis», dans *Journal of African History* 18 (1977), pp. 481-505.

CARTE DE LA REPARTITION DES POPULATIONS INDIGENES EN 1938

Malgré sa forte stabilité, la répartition de la population évolue. Les zones de densité se créent parfois par immigration, mais le plus souvent par un accroissement naturel particulièrement fort. Les deux processus sont cumulatifs. De 1958 à 2010, l'accroissement le plus élevé de la population a été enregistré au Nord- et au Sud-Kivu, dont les populations ont été multipliées par 6,8 et 5,6. On en est ainsi arrivé à avoir à l'est du pays beaucoup d'endroits où il y a plus de 400 habitants à l'hectare, ce qui est une densité supérieure à la densité moyenne du Rwanda.

Les accroissements sont rapides aussi au Katanga et au Kasai Oriental, mais ils sont beaucoup plus modérés au Bas-Congo, au Bandundu, en Equateur,

CARTE DE DENSITE DE LA POPULATION EN 1970

en Province Orientale, au Kasai Occidental et au Maniema. Les provinces de l'est et du sud-est gagnent ainsi en poids dans l'ensemble du pays.

Le réseau urbain

Une dimension de la répartition de la population dans l'espace a pris aujourd'hui une place particulière dans l'étude des populations. C'est l'urbanisation. Kinshasa n'avait guère plus de 400.000 habitants au moment de l'indé-

Evolution et projection de la population par province

Population totale	1958	1970	1984	2010
Kinshasa	398.472	1.142.761	2.664.309	9.710.804
Bas-Congo	981.228	1.392.025	1.994.573	3.789.902
Bandundu	1.911.612	2.600.556	3.769.741	7.255.155
Equateur	1.909.867	2.341.695	3.574.385	7.236.565
Province Orientale	2.630.683	3.131.985	4.314.672	7.813.278
Nord-Kivu	894.838	1.421.296	2.434.275	6.090.723
Sud-Kivu	916.362	1.230.022	2.107.988	5.155.313
Maniema	464.229	604.799	849.675	1.496.872
Katanga	1.689.027	2.506.241	3.979.354	9.255.514
Kasai Oriental	993.102	1.500.908	2.645.225	6.465.391
Kasai Occidental	1.295.969	1.659.434	2.395.246	4.730.500
TOTAL RDC	14.085.389	19.531.722	30.729.443	69.000.017

pendance. Elle en a aujourd'hui plus de 9 millions. La population de l'ensemble des 21 villes et des 179 cités pour lesquelles un chiffre particulier a été indiqué dans le recensement de 1984 peut aujourd'hui être estimée à 24,5 millions, soit 35 % de la population totale. Ce pourcentage n'était que de 12 % en 1958, 22 % en 1970 et 28 % en 1984.

La carte des villes est dominée par *Kinshasa*, avec ses 9 millions d'habitants. Il existe deux autres villes dépassant le million et demi d'habitants, *Lubumbashi* et *Mbuji-Mayi*. Viennent ensuite *Kananga* et *Kisangani*, qui dépassent 800.000 habitants, suivies par *Kolwezi* et *Bukavu*, qui dépassent 500.000, *Likasi*, *Tshikapa*, *Kikwit*, *Mbandaka*, *Uvira*, *Goma*, *Matadi*, *Butembo*, *Bunia*, *Boma* et *Mwene-Ditu*, qui dépassent 200.000 et forment un ensemble de 18 villes totalisant 18,7 millions d'habitants.

Neuf autres centres ont plus de 100.000 habitants: *Bandundu* au Bandundu, *Gemena* et *Bumba* en Equateur, *Isiro* en Province Orientale, *Kindu* au Maniema, *Kamina* et *Kipushi* au Katanga, *Ngandajika* et *Kabinda* au Kasai Oriental. Leur population totale est de 1,2 million d'habitants.

Outre ces 27 centres de plus de 100.000 habitants, 28 en ont encore plus de 50.000, 45 de 25 à 50.000 et 48 de 10 à 25.000. La liste des cités ou des centres recensés comme tels en 1984 comporte en outre 31 plus petits centres.

Sur le plan géographique, un contraste frappant existe entre le nord-est et le sud-ouest de la RDC, qui aide à comprendre les conflits récurrents qui naissent à l'est du pays. Un axe d'urbanisation particulièrement forte apparaît de la côte Atlantique au Katanga en passant par le Bas-Congo, le Kwilu et le Kasai. Il correspond à ce qu'on appelait la «voie nationale».

Cet axe n'est que partiellement lié à la colonisation et aux activités de type moderne. Il s'enracine aussi dans ce que Jan Vansina a appelé les «grands royaumes de la savane», du royaume Kongo à l'empire Luba en passant par les formations étatiques des Yaka, des Pende, des Bakuba et des Lunda.

Dans le nord du pays, des royaumes ont également existé, mais ils étaient inscrits dans un réseau «soudanais» s'étendant de la vallée du Nil au lac Tchad, qui est aujourd'hui fractionné entre une série d'États. Le réseau des villes y est moins dense et les villes y sont moins grandes qu'au sud, aucune n'apparaissant comme une véritable métropole régionale.

Si on tire une ligne approximativement de Mbandaka à Kalemie, la province de l'Equateur, la Province Orientale et les trois provinces du Maniema, du Nord et du Sud-Kivu se trouvent au nord-est de la ligne, tandis que le Bas-Congo, le Bandundu, les deux Kasai et le Katanga se trouvent au sud-ouest. Les deux ensembles ont pratiquement la même superficie : 49,6 % au nord et 50,4 % au sud, mais la population est plus importante au sud : 58,8 % contre 41,2 % au nord. Le contraste est beaucoup plus fort pour la population urbaine, dont seulement 22 % sont localisés au nord, 78 % se trouvant au sud ⁽¹³⁾.

L'importance du phénomène est qu'il se retrouve aussi dans la répartition des candidats aux examens d'État 2001, sanctionnant la réussite des études secondaires : seuls 20 % des 189.936 finalistes figurant dans les palmarès publiés provenaient des provinces du nord-est, 80 % étant localisés au sud-ouest. On peut heureusement faire observer que ce pourcentage était seulement de 16,5 % pour l'ensemble des années 1967 à 1996 et qu'il est de 30,5 % pour l'année 2007, le gain se situant dans les provinces du Sud- et du Nord-Kivu, où des centres urbains sont en voie d'émergence. L'analyse de la répartition du Produit Intérieur Brut par province en 1984 avait déjà montré que 32 % des ressources du pays étaient générés dans les provinces du nord-est et 68 % dans celles du sud-ouest du pays ⁽¹⁴⁾.

⁽¹³⁾ L. de SAINT MOULIN, «Croissance de Kinshasa et transformations du réseau urbain de la République Démocratique du Congo depuis l'Indépendance», dans J.L. VELLUT (éd.), *Villes d'Afrique. Explorations en histoire urbaine*, Tervuren-L'Harmattan, Cahiers Africains n° 73, pp. 51-65.

⁽¹⁴⁾ Cf. L. de SAINT MOULIN, « La répartition par région du Produit Intérieur Brut du Zaïre de 1957 à 1984 » in *Zaïre-Afrique* (octobre 1987) n° 218, pp. 451-477, et «La carte en couleurs» dans Ch. LEONARD, *Profils de l'économie du Zaïre 1955-1987*, Kinshasa, 1987, p. 98.

**CARTE DES VILLES ET DES CENTRES DE LA RD CONGO
EN 2004**

CARTE DE DENSITE DE LA POPULATION

L'importance du réseau urbain n'est pas seulement liée au poids démographique que les villes ont pris aujourd'hui, mais à leur rôle dans la société. La définition la plus riche de la ville est celle qui les identifie comme des points de polarisation de l'espace. Une ville est à la fois un point de convergence et un point de rayonnement. Depuis l'antiquité, dans les espaces politiquement organisés, les villes constituent l'armature de l'unité nationale. Elles sont, d'une part, situées sur des nœuds des voies de communications : ports, croisements de routes et de chemins de fer ou de voies fluviales, et aujourd'hui sièges des plus grands aéroports. Mais, elles sont aussi des centres de production et de distribution. Ce rôle de centres joué par les villes ne concerne pas seulement la vie économique. Les villes ont aussi toujours été des centres d'éducation et des foyers de culture, même s'il n'est pas question de leur en attribuer le monopole.

Parler de réseau urbain signifie par ailleurs qu'il y a une hiérarchie dans les villes. Certaines ont un rôle de métropole, selon un vocabulaire créé dans l'antiquité gréco-romaine. Les capitales régionales ne sont en effet pas seulement des villes-relais d'un réseau qui serait indifférencié. Les routes du pays sont ainsi plus souvent organisées en réseaux sous-régionaux qu'intégrées directement dans un réseau routier qui fonctionnerait à l'échelle nationale. De Mbandaka, on peut atteindre par route Bokungu-Ikela et Basankusu, mais il est presque impossible de rejoindre ensuite Lisala ou Kisangani. Si, de Mbandaka, on veut atteindre Kinshasa ou d'autres capitales provinciales, on empruntera presque à coup sûr l'avion ou la voie fluviale. La rupture est moins absolue autour de villes comme Kananga, Mbuji-Mayi et Lubumbashi, mais elle n'en est pas moins réelle. Les routes sont dans une large mesure utilisées en complément avec l'avion, ou éventuellement le chemin de fer et la voie fluviale, qui assurent les transports à longue distance.

Ces réflexions montrent que le réseau urbain s'inscrit lui-même dans une histoire plus large, qui est celle de l'aménagement du territoire. Celui-ci a commencé avec le peuplement, qui a très tôt compris les opportunités que lui offraient le réseau fluvial et les pistes que trace le relief. La plupart des villes ont un enracinement précolonial, même si le progrès technique a entraîné des déplacements, comme de l'ancien port de Mtoa à Kalemie. La carte des zones linguistiques bantoues montre que la population congolaise n'était pas avant la colonisation un émiettement de tribus que la colonisation aurait réunies. Il n'y a que 8 familles linguistiques bantoues en RD Congo, qui dessinaient déjà il y a un millier d'années le noyau de ce qui est devenu notre espace national. Les zones les plus anciennes sont en effet la famille C de la cuvette centrale et la famille L des plateaux du Kasai et du Katanga, auxquelles il faut associer la famille H du groupe Kongo. La colonisation a été un réaménagement de l'espace du Congo en fonction de ses intérêts, y privilégiant notamment les

voies d'exportation. Elle a aussi conclu les traités qui ont défini nos frontières. Mais, l'histoire ne s'est pas arrêtée avec elle.

Depuis une cinquantaine d'années, l'essor de l'aviation et des transports routiers a considérablement réduit le rôle des voies fluviales. L'abandon des activités agricoles d'exportation, déjà très net dans le plan décennal 1950-1959, a aussi contribué à la stagnation et même au recul de l'économie dans la cuvette centrale. Le résultat est que le « Congo utile » semble aujourd'hui plutôt situé sur les plateaux périphériques que dans la vaste cuvette desservie par le fleuve et ses affluents. La cuvette centrale n'est pas démunie de potentiel. Elle est même convoitée par d'autres, car elle est un patrimoine d'une majesté valorisable et d'une richesse en eau douce de dimensions exceptionnelles. Sa redynamisation et celle du trafic fluvial ne peuvent cependant résulter que de la création de nouvelles activités économiques et humaines ⁽¹⁵⁾.

Dans les perspectives d'avenir, la population du réseau urbain est appelée à se développer plus rapidement que celle des milieux ruraux, à la fois parce qu'on y trouve les meilleures institutions sanitaires et parce qu'elles sont le lieu principal de distribution monétaire. Ce réseau a une certaine stabilité, parce que les villes les plus grandes sont en général celles qui ont le plus d'atouts pour se développer. Ce réseau a pris et prendra encore une importance croissante dans la vie de la nation. Selon les tendances actuelles, il représentera sans doute 50% de la population d'ici 25 ans, et on a vu qu'un développement particulier de l'axe urbain de l'est est aujourd'hui en cours. Mais, des décisions humaines et divers facteurs peuvent plus facilement modifier l'évolution des villes que celle de la natalité ou de la mortalité à l'échelle nationale.

Conclusion et perspectives

Nous avons successivement considéré le mouvement de la population congolaise, sa répartition dans l'espace et le réseau urbain qui la structure. Ces analyses nous ont montré que la population de la RD Congo est à

(15) Cf. F. LELO et C. TANTU Nginamau, «Les atouts et limites du fleuve Congo face à la relance de l'économie post-conflit en République Démocratique du Congo», in *Congo-Afrique* (Juin-Juillet-Août 2009) n° 436, pp. 406-418.

la fois une réalité dynamique et le fruit d'une longue histoire. On peut lui appliquer l'expression de Jean Paul II à propos de la culture : la population congolaise est le fruit du travail de toutes les générations qui nous ont précédés. Mais, ce travail est celui d'hommes qui sont eux-mêmes des acteurs de leur destin. Les prévisions démographiques à long terme sont dès lors sujettes à caution.

On peut affirmer que dans 15 ans, le Congo aura 100 millions d'habitants. Il est aussi presque certain que sa population doublera encore ensuite approximativement dans le quart de siècle suivant. Mais, l'histoire d'une population ne se limite pas à l'évolution de son chiffre global. Ce que sera le Congo dans 50 ans n'est pas une fatalité ni une mécanique. Le progrès suppose une gestion coordonnée et cohérente.

Puissent ceux qui célébreront le centenaire de l'indépendance se réjouir des réussites obtenues dans les cinquante prochaines années.

Léon de SAINT MOULIN, S.J.